

Image not found or type unknown



## chomage partiel pour un salarié choisi

Par **CECE**, le **17/01/2009** à **22:09**

Bonjour,

Mon entreprise de 8 employés veut faire une demande de chômage partiel mais uniquement pour moi après m'avoir retiré des dossiers et les avoir confiés à du personnel récemment embauché en CDD.

Tout le personnel travaille à 39h.

Pouvez-vous me dire si 1 seule personne seulement peut être en chômage partiel.

Merci pour votre réponse.